

"Épékhô, c'est-à-dire je soutiens, je ne bouge". Jeu de paume, histoire et philosophie

Alain Legros

▶ To cite this version:

Alain Legros. "Épékhô, c'est-à-dire je soutiens, je ne bouge ". Jeu de paume, histoire et philosophie. Jean Balsamo; Amy Graves. Global Montaigne. Mélanges en l'honneur de Philippe Desan, 485, Classiques Garnier, pp.411-423, 2010, Rencontres, 978-2-406-10799-6. 10.15122/isbn.978-2-406-10799-6.p.0411. halshs-04531702

HAL Id: halshs-04531702 https://shs.hal.science/halshs-04531702

Submitted on 4 Apr 2024

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

« Épékhô, c'est-à-dire je soutiens, je ne bouge » : jeu de paume, histoire et philosophie

« Je soustiens, je ne bouge » : c'est ainsi, on le sait, que dans l'« Apologie de Raimond (de) Sebond(e) », Montaigne traduit le vocable grec Épékhô¹. Ce verbe à la première personne est, dit-il, le « refrein » principal des sceptiques de tradition pyrrhonienne qui, en toute occasion, suspendent leur jugement sans pour autant renonces r à l'action. Que Montaigne en ait fait pour lui-même une sorte de maxime au cours des années 1570, deux vestiges matériels l'attestent : il l'avait fait peindre sur une poutre de sa « librairie² » et graver en capitales (à l'oméga près) sur des jetons de bronze à son nom et à ses armes en précisant l'année de création (« 1576 ») suivie de son âge (« 43 » ans)³. Composé du préverbe épi- (« sur »), et du verbe ékhô, (« je porte, je tiens, j'ai »), le mot grec est associé à une image d'équilibre : sur l'unique jeton conservé, celle d'une balance d'orfèvre aux plateaux symétriques, et chez Homère, bien avant que le verbe ait acquis un sens philosophique (« je suspens mon jugement »), celle d'un homme qui, juché sur un escabeau, vérifie prudemment la stabilité de son installation : épékhein thrènui podas (« maintenir fermement les pieds sur l'escabeau »)⁴.

Dans le monde des corps comme dans celui des idées, « soustenir », c'est se retenir de pencher d'un côté ou de l'autre. Sous le texte pyrrhonien semble se dessiner, en filigrane, la silhouette d'un funambule ou d'un équilibriste, ou plutôt celle d'un joueur de paume. Lorsque Montaigne exprime sa pensée, le corps n'est jamais bien loin. Surtout si, parmi les lecteurs qu'il espère, se trouvent des familiers d'un exercice dont les jeunes nobles de son temps raffolent, et jusqu'aux rois eux-mêmes. Mieux que d'autres sans doute, ils pouvaient entendre sous ce mot l'opération toute physique par laquelle un joueur qui reçoit le service de son adversaire adopte et maintient une position d'attente qui lui permette de ne frapper la balle, au terme d'une trajectoire incertaine, qu'au lieu et au moment du premier rebond dans le carré de service où il se tient⁵.

En ces temps de « troubles » religieux et civils, la seconde traduction (« je ne bouge ») pouvant aussi avoir un sens moral et politique, c'est à tisser des liens entre culture du corps,

¹ Montaigne, *Les Essais*, édition de Jean Balsamo, Michel Magnien et Catherine Magnien-Simonin, Paris, Gallimard, Bibliothèque de la Pléiade, 2007, II, 12, p. 532. Dans cet article le grec est translittéré pour la commodité du lecteur.

² Alain Legros, Essais sur poutres. Peintures et inscriptions chez Montaigne, Paris, Klincksieck, 2000, p. 412-415.

³ Marie-Luce Demonet, *À plaisir. Sémiotique et scepticisme chez Montaigne*, Orléans, Paradigme, 2002, p. 35-77 (avec illustrations en couverture); *ead.*, notice « Jeton », dans le *Dictionnaire de Michel de Montaigne*, sous la direction de Philippe Desan, Paris, Honoré Champion, 2007.

⁴ Homère, *Iliade*, 14, 21, selon le dictionnaire grec-français de Bailly. Le *Thesaurus Graecae linguae* d'Henri Estienne (1572) propose plusieurs traductions latines pour Épékhô: *Inhibeo, Reprimo, Moror, Retro ago, Attendo, Expecto, Cunctor, Differo, Obsto (ne hoc facias)*, autrement dit « je m'empêche d'agir », « je retiens mon geste », « j'attends », « je patiente »... ⁵ Une bonne illustration de cette posture se trouve dans les *Emblemata* de Sambucus, Anvers, Plantin, 1584, p. 133 (ouvrage en ligne sur Gallica): alors que le joueur qui vient de servir la balle sur un « toit » a encore le bras levé au terme de son mouvement, de l'autre côté de la corde médiane le joueur qui va la recevoir maintient sa position d'attente, la main droite brandissant à mi-corps la raquette, l'autre main sur la hanche gauche, la jambe droite un peu fléchie, le pied droit en arrière et le pied gauche tourné vers l'intérieur du court. Elle est reproduite dans *Jeu des Rois, Roi des jeux. Le Jeu de paume en France*, catalogue d'exposition (Paris, Éditions de la Réunion des musées nationaux, 2001, p. 71), dans Cees de Bondt, *Royal Tennis in Renaissance Italy* (Turnhout, Brepols, 2006, p. 198)... et sur un timbre hongrois (http://www.sportrural31.fr/les-activites/sports-de-raquettes/).

contexte historique et réflexion philosophique qu'invite le présent article⁶.

Que Montaigne puisse entendre le verbe « soustenir » en un sens quasi technique⁷, une analogie fameuse du chapitre « De l'experience » incite à le penser : « La parole est moitié à celuy qui parle, moitié à celuy qui l'escoute. Cestuy-cy se doibt preparer à la recevoir, selon le branle qu'elle prend. Comme entre ceux qui jouent à la paume, celuy qui soustient, se desmarche et s'appreste, selon qu'il voit remuer celuy qui luy jette le coup, et selon la forme du coup⁸. » Deux joueurs seulement dans la partie envisagée : celui qui sert et celui qui reçoit (ou qui écoute). Pour s'en tenir au jeu de paume, celui qui reçoit ne s'immobilise que pour bondir à propos, là où la balle de service, engagée côté « dedans » (à droite du filet quand on sort de la « galerie » pour entrer sur le court) retombera sur le « carreau » de dalles côté « devers » (à gauche du filet), après passage obligatoire sur le « toit » qui couvre la « galerie »)⁹. Ce qui est dit ici par Montaigne de « celui qui soustient » (groupe sujet), et qui par conséquent « se desmarche et s'appreste », permet de mieux visualiser l'abstraite formule « je soustiens », autre emploi absolu du verbe dans les *Essais*¹⁰.

« Se desmarcher » implique qu'avant de prendre position le joueur qui reçoit ait reculé d'un pas pour se mettre en position. Commun à la paume et à l'escrime, le substantif « desmarche » est maintes fois employé par Henry de Sainct Didier dans son *Traicté contenant les secrets du premier livre sur l'espée seule* (Paris, 1573)¹¹, dédié à Charles IX que le jeu de paume passionnait¹². Les dernières pages de ce livret offrent en annexe au lecteur « indocte » un « Traité sur l'exercice, et certains points requis de scavoir au jeu de la paulme, pour tous ceux qui l'aiment, composé par ledit Auteur, attendu que y est requis mesme desmarche, et scavoir, mesmes coups que ausdites armes, comme ce verra par iceluy traité, et l'a fait ledit Auteur à cause de ladite affinité et sympatie qu'ils ont ensemble ». « Desmarche », « coup », « maindroit », « re(n)vers » (mais non « estoc », et pour cause) : un

_

⁶ Dans son œuvre critique, Philippe Desan n'a cessé, en sa qualité d'historien et sociologue de la littérature, de tisser de tels liens entre le livre de Montaigne et la société de son temps, par exemple dans *Montaigne. Penser le social*, Paris, Odile Jacob, 2018. Le présent article, où il est en somme question d'*habitus* corporel et mental, et aussi de « distinction » (Bourdieu), lui est naturellement dédié.

⁷ Je n'ai toutefois pas rencontré ce sens spécifique dans les traités et catalogues descriptifs que j'ai pu consulter. En français contemporain et toujours sans complément, « soutenir », c'est, pour des danseuses, « garder le plus longtemps possible une jambe à la hauteur ou à la demi-hauteur avant de la poser à terre » (Antonine Meunier, *La Danse classique. École française*, Paris, 1931, p. 137)

⁸ Essais, III, 13, p. 1136.

⁹ L'espace de jeu étant clos de trois murs en sus de la « galerie » où se trouvent les spectateurs, la balle une fois engagée peut rebondir sur les murs ou sur l'un des trois « toits », ou encore sur des grilles. Les règles en usage à l'époque de Montaigne ont été consignées dans l'*Ordonnance du royal et honorable Jeu de la Paume* de 1592, texte joint à l'*Utilité qui provient du jeu de paume au corps et à l'esprit, traduit du grec de Galien en françois*, Paris, 1599 (en ligne sur Gallica). Un schéma explicatif est fourni dans la « Fiche type d'inventaire du patrimoine culturel immatériel de la France » consacrée au « Jeu de courte paume » sur le site du Ministère de la Culture (www.culture.gouv.fr). Voir aussi le site https://paumefrance.com/les-regles.

Autre emploi absolu du verbe : « Je soustien tant que je puis, mais je ne sçay en fin, où elle [*i.e.* la vieillesse] me menera moy-mesme. » (*Essais*, III, 2, p. 859). Il s'agit bien de « tenir bon »...

¹¹ Fac-similé numérique en ligne sur le site des Bibliothèques Virtuelles Humanistes, ou BVH (http://www.bvh.univ-tours.fr).
12 Il y jouait chaque jour au « tripot » du Louvre. Une estampe de Frans Hogenberg (1535-1590) qui associe en une même image narrativisée la tentative d'assassinat de Coligny du 22 août 1572 et son assassinat du 24 montre à l'arrière-plan le roi Charles IX, le duc de Guise et Tiligny, gendre de l'amiral, sur le court, tandis que dans les rues des massacreurs s'acharnent sur les corps de ceux qui ont été défenestrés (Paris, BnF, département des Estampes et de la Photographie, QE-64-PET FOL; http://passerelles.bnf.fr/grand/pas_977.htm). Dans *Jeu des rois..., op. cit.*, p. 12, est reproduite une image inversée de cette estampe avec quelques variantes. Le même ouvrage contient, p. 115, un portrait de Charles IX enfant tenant une raquette (dessin de 1552 attribué à Jean Clouet). Un récit d'Emanuel de Meteren (dans *L'Histoire des Pays-bas, ou Recueil des guerres, et choses memorables...*, La Haye, Hillebrant Jacobz Wou, 1618, IV, f. 81 v°) confirme le fait en fournissant noms et circonstances sur la tentative et sur l'assassinat.

même vocabulaire sert en partie aux deux types d'exercice. Ne sont-ils pas « cousins germains » ? S'entraîner à l'un, c'est se préparer pour l'autre : « qui scaura bien jouer à la paulme, facilement et tost scaura bien tirer des armes. » Quand on reçoit, dit encore Saint-Didier, c'est l'« esteuf¹³ » qu'il ne faut pas quitter des yeux, et non pas le regard de celui qui sert, car il peut tromper. Il en est de même, poursuit-il, à l'escrime, où il « fault regarder la pointe de l'espée, et non la veue de l'homme ». Ce qu'il dit de la « premiere desmarche » de celui qui reçoit à la paume (« il se faut tenir sur le pied gauche pour la premiere fois, et presque tousjours en faisant la pirouette sur icelluy : cherchant l'eteuf du costé qu'il ira ») vaut aussi, *mutatis mutandis*, pour la « premiere desmarche » de celui qui « défend » à l'épée¹⁴ et à qui un dessin explicatif indique quelle posture il doit adopter pour commencer et, grâce à des « semelles » numérotées, où il doit placer ses pieds, d'abord joints, puis disjoints (« faut qu'il tire le pied droict arriere »).

Ce nom ancien (« desmarche », écrit aussi « démarche » avec accent) apparaît sept fois dans les Essais, presque toujours pour désigner un état, une stabilité (vie recluse du Doyen de Saint-Hilaire, constance de Caton in articulo mortis). On le trouve en particulier dans la préface « Au lecteur » des éditions du vivant de l'auteur : « [je] me fusse tendu et bandé en ma meilleure démarche». Se montrer ainsi dès la première page dans une posture avantageuse, c'est précisément ce que l'auteur refuse pour son livre, qu'il veut singulier, déréglé, hors-norme, loin des contraignantes leçons d'escrime ou de paume, au point qu'il eût préféré en cette page d'accueil un portrait de lui « nud » en cannibale. La correction apportée en interligne sur l'Exemplaire de Bordeaux insiste sur ce refus en même temps qu'elle corrige le substantif: « [je] me presanterois en une marche estudiée ». Sur un exemplaire de la première édition posthume des *Essais* dit « Exemplaire d'Anvers »¹⁵, Marie de Gournay reporte cette correction à la main après son passage au château de Montaigne où elle a pu avoir accès, précise-t-elle, à la « preface recorrigée de la derniere main de l'autheur » qui avait été « egarée » lors de la première édition posthume. Après avoir écrit elle aussi « une marche » (donc un pied devant l'autre), elle insère toutefois entre l'article et le nom le préfixe « de », rétablissant ainsi « demarche » (un pied derrière l'autre), qu'elle conservera dans son édition de 1598 et dans les suivantes jusqu'en 1635¹⁶.

La balle du jeu de paume court, pour ainsi dire, à travers les *Essais*. Par exemple lorsque l'auteur, à l'aide d'une métaphore, affirme sa prédilection pour l'histoire : « les historiens sont ma droitte bale¹⁷ », c'est-à-dire celle qu'il peut reprendre à la volée, sur son coup droit ou « maindroit ». Ou encore lorsqu'il se moque ou s'indigne de tous ceux qui, dans l'un et l'autre camp des guerres civiles de religion, se font les « interpretes et contrerolleurs

¹³ Balle ou boule très dure faite de poils et/ou d'étoffes martelées et ficelées, parfois autour de cailloux, puis entourées de peaux cousues. Montaigne raconte dans son livre comment l'un de ses frères a perdu la vie à 23 ans après avoir reçu un coup d'« esteuf » à la tempe. Son benjamin a par ailleurs été inquiété pour une affaire de duel.

_

¹⁴ Deux estampes de l'époque (Paris, BnF, département des Estampes et de la Photographie, Réserve OA-39-4 et Réserve OA-17-FOL) montrent qu'escrime et jeu de paume ont partie liée, mais aussi que ces deux pratiques sportives ont valeur de marqueur social. De facture voisine, elles présentent toutes deux un joueur de paume en tenue d'apparat qui tient une raquette de sa main droite, mais qui a gardé son épée au côté, main gauche sur la poignée. L'une, intitulée « Joueur de courte paume » est de 1581, l'autre, « Gentilhomme jouant à la paume », est de 1586. La seconde est reproduite par A. Fenech Kroke « Culture visuelle du jeu sportif dans la première modernité » (https://journals.openedition.org/perspective/9411).

¹⁵ Fac-similé numérique en ligne sur le site des BVH (http://www.bvh.univ-tours.fr/Consult/index.asp?numfiche=1293).

¹⁶ Un peu plus tard, du moins dans les traités d'escrime, « passe avant » et « passe arrière » seront préférés à « marche » et « desmarche », dissipant ainsi toute hésitation.

¹⁷ Essais, II, 10, p. 437.

ordinaires des dessains de Dieu, faisans estat de trouver les causes de chasque accident » : « quoy que la varieté et discordance continuelle des evenemens, les rejette de coin en coin, et d'Orient en Occident, ils ne laissent de suivre pourtant leur esteuf¹⁸. » L'obstination du partisan fausse ainsi son jugement. Comme le joueur de paume allant et venant sur le court à la poursuite d'une balle toujours en mouvement, il s'affaire à ramener tous les faits, même contraires, dans le champ d'interprétation favorable à sa cause.

Pensons encore à trois occurrences de « pelote » ou « peloter », c'est-à-dire jouer à la paume sans points ni gages, par pur plaisir : « Les dieux s'esbatent de nous à la pelote, et nous agitent à toutes mains¹⁹ », « Nous pelotions nos declinaisons²⁰ », « Voyez l'horrible impudence dequoy nous pelotons les raisons divines : et combien irreligieusement nous les avons et rejettées et reprinses selon que la fortune nous a changé de place en ces orages publiques²¹. » Cette dernière image fait clairement allusion au changement de côté imposé au serveur quand il a dû concéder deux « chasses » à celui qui reçoit. Le mot technique qui, au jeu de paume, désigne des lignes ou limites permettant de localiser les rebonds et de compter les points, n'est pas non plus ignoré de Montaigne, qui dans une autre page de l'« Apologie » ne l'emploie pas seulement pour désigner la poursuite d'un gibier : « On a raison de donner à l'esprit humain les barrieres les plus contraintes qu'on peut. En l'estude, comme au reste, il luy faut compter et regler ses marches : il luy faut tailler par art les limites de sa chasse²². »

Sous cet éclairage, la double traduction française d'épékhô par Montaigne pourrait se lire ainsi : « je soustiens », donc « je ne bouge ». Comme une leçon apprise par un débutant qui se remémore, à la première personne, ce qu'il doit faire, ou plutôt ne pas faire, pour bien recevoir la balle servie par son adversaire.

Moins spécifique, la seconde traduction (« je ne bouge ») n'est pas dénuée de connotations éthiques et politiques, même si l'on ne saurait lui donner la force de la devise de Guillaume d'Orange, cet exact contemporain de Montaigne : « Je maintiendrai ».

Les quinze occurrences du verbe « bouger » qu'on trouve dans les *Essais* sous diverses formes sont toutes employées négativement (« ne pas bouger », « ne rien bouger », « sans bouger »...) L'une d'elles reprend la formule « je ne bouge », à la première personne, mais l'usage du présent ici renvoie à un contexte historique donné, celui de l'état du royaume de France au moment où l'auteur écrit, donc entre 1588 et 1592 puisqu'il s'agit d'une addition : « Nostre guerre a beau changer de formes, se multiplier et diversifier en nouveaus partis : pour moy je ne bouge²³. » C'est précisément pour résister à cet éparpillement du royaume en factions ennemies que Montaigne « maintient » sa position, son engagement indéfectible envers la cause catholique et royale, la seule légitime à ses yeux²⁴. En 1585 a commencé la

¹⁸ *Ibid.*, I, 31, p. 222.

¹⁹ *Ibid.*, III, 9, p. 1004.

²⁰ *Ibid.*, I, 25, p. 181.

²¹ *Ibid.*, II, 12, p. 463.

²² *Ibid.*, II, 12, p. 591.

²³ *Ibid.*, II, 15, p. 655. Sur l'Exemplaire de Bordeaux, au bas du feuillet 264 r°, une correction interlinéaire de datation incertaine mais tardive semble avoir répondu au souci d'actualiser le propos lors d'une relecture, et en même temps de loger là une déclaration générale sur l'engagement fidèle de l'auteur, au-delà de ce qu'il avait d'abord écrit et qui ne concernait que sa maison forte : « Nostre guerre a beau changer de formes, la miene ne bouge ». Il biffe « la miene », qu'il remplace par « ie » (je) après avoir ajouté en interligne son constat sur la prolifération des partis.

²⁴ Sans prétendre pénétrer dans la conscience intime de l'auteur des *Essais*, trois récentes études sur Montaigne s'accordent, par-delà leurs spécificités et intentions, pour reconnaître son engagement résolument catholique *et* royal : Philippe Desan,

huitième guerre de religion, dont il ne connaîtra pas la fin (il mourra trente ans après le début de la première). La mort du duc d'Alençon au cours de l'année précédente a fait du roi de Navarre l'héritier présomptif du trône de France, auquel il accédera sous le nom de Henri IV après l'exécution sommaire du duc de Guise (décembre 1588) et l'assassinat de Henri III (août 1589)²⁵. Les deux partis en conflit tendent de plus en plus à se scinder : catholiques modérés et ligueurs, gallicans et ultramontains, ligue nobiliaire et ligues urbaines, huguenots fidèles ou hostiles au nouveau roi, voire à la monarchie elle-même...

Dans ce contexte périlleux de divisions multiples et d'extrême mobilité, « ne pas bouger » peut être considéré comme une vertu à la fois morale et civique²⁶. Fides et constantia, telle aurait pu être aussi la devise de Montaigne, qui se félicite de n'avoir pas eu à choisir son camp et de devoir simplement être fidèle à celui qui lui a été imposé par la naissance : « Les loix m'ont osté de grand peine, elles m'ont choisi party, et donné un maistre : toute autre superiorité et obligation doibt estre relative à celle-là, et retranchee. Si n'est-ce pas à dire, quand mon affection me porteroit autrement, qu'incontinent j'y portasse la main : la volonté et les desirs se font loy eux mesmes, les actions ont à la recevoir de l'ordonnance publique²⁷. » Dans une lettre « Au Roy » du 2 septembre 1590, il assure Henri IV de la continuité de son service : « Je n'ay jamais receu bien quelconque de la liberalité des Rois non plus que demandé ny merité et n'ay receu nul payement des pas que j'ay employes à leur service desquels Vostre majesté, a heu en partie cognoissance [C]e que j'ay faict pour ses predessesseurs je le feray encores beaucoup plus volontiers pour elle²⁸. » Même attitude envers la religion : « puis que je ne suis pas capable de choisir, je prens le choix d'autruy, et me tiens en l'assiette où Dieu m'a mis. Autrement je ne me sçauroy garder de rouler sans cesse. Ainsi me suis-je, par la grace de Dieu, conservé entier, sans agitation et trouble de conscience, aux anciennes creances de nostre religion, au travers de tant de sectes et de divisions, que nostre siecle a produites²⁹. »

« Ne pas bouger », en cette époque d'agitation continue peut aussi revêtir un sens militaire. Dans les lettres de Montaigne qui nous sont parvenues³⁰, la formule négative se rencontre quatre fois, que ce soit pour informer le maréchal de Matignon qu'il n'y a « rien qui bouge » aux alentours des terres de Montaigne, situées sur le parcours en diagonale qu'empruntent désormais les huguenots et le roi de Navarre pour joindre Montauban et La Rochelle, deux de leurs places de sûreté³¹. Même information pour Bordeaux en alarme, au point que le maire répète deux fois la formule « rien ne bouge », en bon informateur.

Montaigne. Une biographie politique, Paris, Odile Jacob, 2014, p. 124-126; Arlette Jouanna, Montaigne, Paris, Gallimard, 2017, p. 171; Jean Balsamo, La parole de Montaigne. Littérature et humanisme civil dans les Essais, Rosenberg et Sellier, 2019, p. 83.

²⁵ Pour vaincre la Ligue, il lui faudra cependant conquérir son royaume par les armes, et surtout redevenir catholique. Par l'entremise de son amie « Corisande », Montaigne avait œuvré pour qu'advienne cette conversion.

²⁶ C'est en tout cas celle de la baleine qui ne veut pas déranger son compagnon, un petit poisson de mer gros comme un « goujon » et appelé « la guide » : « Et pendant son sommeil, la baleine ne bouge » ! Ce curieux alexandrin se trouve dans les *Essais*, II, 12, p. 504.

²⁷ Essais, III, 1, p. 834.

²⁸ Lettre n° 26 de mon édition des lettres de Montaigne dans *Montaigne manuscrit*, Paris, Classiques Garnier, 2010, p. 723, et n° 32 de mon édition numérique de 2013 (http://www.bvh.univ-tours.fr/MONLOE/LettresAL_2regul_0913.pdf.).

²⁹ Essais, II, 12, p. 604.

³⁰ Parmi les trente-deux lettres de Montaigne retranscrites dans l'édition numérique de 2013 (voir ci-dessus), où figurent en outre trois lettres collectives écrites en jurade, trois copies tardives de lettres disparues et deux dédicaces des *Essais* de 1588, vingt, adressées pour la plupart au maréchal de Matignon, sont entièrement de la main de Montaigne, qui a d'ailleurs écrit lui-même quatre des adresses. Quatre ont été dictées et ne sont que partiellement autographes (souscription et signature).

³¹ Anne-Marie Cocula et A. Legros, *Montaigne aux champs*, Bordeaux, Éditions Sud Ouest, Bordeaux, 2013, p. 173 et 179.

S'adressant aux jurats dans son ultime lettre de Feuillas, il leur transmettra la consigne du nouveau maire (Matignon lui-même) : « ne rien bouger³² ». Sans qu'on puisse en faire un élément de langage à notre mode, il s'agit sans doute là d'une préoccupation constante en cette année 1585, et au plus haut niveau³³.

Dans les *Essais*, l'expression revient plusieurs fois. Par exemple, dans un commentaire sur l'heureuse décision de Philopoemen, stratège de la ligue achéenne contre Machinidas, tyran de Sparte : « ayant envoyé devant pour attaquer l'escarmouche, bonne trouppe d'archers et gens de traict : et l'ennemy apres les avoir renversez, s'amusant à les poursuivre à toute bride, et coulant apres sa victoire le long de la battaille où estoit Philopoemen, quoy que ses soldats s'en esmeussent, il ne fut d'advis de bouger de sa place, ny de se presenter à l'ennemy, pour secourir ses gens³⁴. » Vient ensuite la raison pour laquelle l'auteur a rappelé ce fait ancien : « Ce cas est germain à celuy de Monsieur de Guise », accusé par certains d'avoir trop temporisé à Dreux et laissé prendre ainsi le connétable de Montmorency, impatient d'en découdre. Dans ces deux cas, la victoire a été remportée par celui qui a su « ne pas bouger ». Dès l'entrée en matière de ce très court chapitre « De la bataille de Dreux », Montaigne avait donné raison à François de Guise : « « le but et la visée, non seulement d'un capitaine, mais de chaque soldat, doit regarder la victoire en gros, et que nulles occurrences particulieres, quelque interest qu'il y ayt, ne le doivent divertir de ce point là. »

Un contre-exemple fameux pourrait être celui de la victoire, à Pharsale, de César sur Pompée à qui il est reproché, parmi d'autres choses, « d'avoir aresté son armée pied coy [sans bouger] attendant l'ennemy ». Mais dans ce chapitre « De l'incertitude de nostre jugement », Montaigne imagine la stratégie inverse et l'argument qu'on en aurait tiré : « si Cæsar eust perdu, qui n'eust peu aussi bien dire, qu'au contraire, la plus forte et roide assiette, est celle en laquelle on se tient planté sans bouger³⁵ [?] » Tel fut en tout cas l'avis de l'oracle de Delphes qui, en temps de guerre, enjoignit aux Grecs de se mêler de leurs affaires : « Ils demanderent au Dieu, ce qu'ils avoient à faire des tresors sacrez de son temple, ou les cacher, ou les emporter : Il leur respondit, qu'ils ne bougeassent rien, qu'ils se souciassent d'eux : qu'il estoit suffisant pour prouvoir à ce qui luy estoit propre³⁶. » Belle admonestation pour tous ceux qui croient servir leur Dieu par leurs calculs ou par leurs armes !... Garder à l'esprit ces récits et ces mots quand on lit la seconde traduction que Montaigne propose pour épékhô permet d'ajouter à la réflexion philosophique l'épaisseur de l'histoire, notamment celle d'un demi-siècle de « troubles » civils et religieux qui aura été comme le fond d'écran des *Essais*.

« Quiconque imaginera une perpetuelle confession d'ignorance, un jugement sans

³² Lettre n° 21 dans *Montaigne manuscrit*, p. 710, et n° 25 dans l'édition numérique des BVH.

³³ Après avoir pris le château d'Argenton, Henri IV écrit à Corisande : « [j'ai] réduit bien 300 gentilhommes ligueurs à porter les armes avec moi, les autres ont promis de ne pas bouger et ont pris sauvegarde » (Janine Garrisson, *Henri IV*, 2014). En 1567, Montaigne informe son collègue du Parlement, le conseiller Jean de Belot, que des cavaliers huguenots vont et viennent depuis quelques jours au sud de son domaine, essayant de soulever les « reliques » d'anciennes troupes vaincues par Monluc à la bataille de Vergt, et il ajoute : « toutesfois [je] ne sache pas que nul soit encores a cheval ny bougé » (*Montaigne manuscrit*, addendum, p. 726 ; lettre n° 1 de l'édition numérique). Dans l'un et l'autre cas, « ne pas bouger », c'est ne pas prendre les armes inconsidérément.

³⁴ Essais, I, 45, p. 295. La suite raconte comment il a laissé massacrer une partie de ses gens par la cavalerie ennemie pour ne

³⁴ Essais, I, 45, p. 295. La suite raconte comment il a laissé massacrer une partie de ses gens par la cavalerie ennemie pour ne s'ébranler qu'au moment où arrivaient les fantassins.

³⁵ *Ibid.*, I, ⁴⁷, p. 305. D'une façon plus générale, pour César « ne pas bouger », c'est ne pas prendre les armes contre lui : « Pompeius declaroit ses ennemis, tous ceux qui ne l'accompaignoient à la guerre : et luy fit proclamer qu'il tenoit pour amis tous ceux qui ne bougeoient, et qui ne s'armoyent effectuellement contre luy. » (*Essais*, II, 33, p. 768). ³⁶ *Ibid.*, I, 22, p. 124.

pente, et sans inclination, à quelque occasion que ce puisse estre, il conçoit le Pyrrhonisme : J'exprime cette fantasie autant que je puis, par ce que plusieurs la trouvent difficile à concevoir ; et les autheurs mesmes la representent un peu obscurement et diversement³⁷. » Dans les moutures à venir de ce texte de l'« Apologie » où vient se loger le « mot sacramental » des Pyrrhoniens, Montaigne gardera la trace de son embarras de 1580. Le problème posé est celui de la mise en concepts de ce qui est moins une pensée qu'une pratique. En d'autres termes, s'il y a bien des « pyrrhoniens », y a-t-il un « pyrrhonisme » ? L'auteur, au fond, n'était pas très satisfait des deux traductions françaises qu'il avait proposées pour l'épékhô grec. Comme à l'accoutumée, il les conserve cependant après avoir, non sans ironie, invité le lecteur à imaginer l'inimaginable mode de pensée de ces sceptiques extrêmes qui ont sa préférence parmi tant d'autres « sectes ».

Il faudra attendre l'édition de 1588 pour qu'une trentaine de pages plus loin, ce qui s'apparente à un nouvel essai de traduction de l'épineux « refrein » soit jugé plus satisfaisant, même si la forme est alors quelque peu sacrifiée au bénéfice du sens : « Cette fantasie est plus seurement conceuë par interrogation : Que sçay-je ? comme je la porte à la devise d'une balance. » L'assertion, qu'elle soit affirmative (« je soustiens ») ou négative (« je ne bouge ») convenait mal à l'expression d'un doute qui va jusqu'à douter de lui-même. Le tour interrogatif s'imposait pour traduire au plus près la « devise » du jeton. On sent que Montaigne est heureux d'avoir, après quelques tâtonnements, trouvé la formule adéquate qui, pour des raisons grammaticales, manquait à Diogène Laërce, à Sextus Empiricus et à tous les disciples, proches ou lointains, de Pyrrhon. Si la querelle eucharistique entre chrétiens est proprement « grammairienne » quand elle interroge le sens de la « syllabe *Hoc*³⁸ » du rituel eucharistique, la solution apportée ici par le tour interrogatif l'est aussi. Que la grammaire vienne ici au secours de la philosophie mérite assurément considération, surtout de la part d'un auteur qui ironise volontiers sur cette discipline de collège dont il avait cependant une parfaite connaissance.

-

³⁷ *Ibid.*, II, 12, p. 532.

³⁸ *Ibid.*, II, 12, p. 556.